

Examen d'admission au PAA à l'intention des titulaires d'une AEC ou d'un DEC en assurance de dommages

Grille de compétences

Le tableau suivant présente la grille de compétences pour l'examen d'admission au PAA à l'intention des titulaires d'une AEC ou d'un DEC en assurance de dommages.

Compétences fonctionnelles	
❖ Risque de souscription	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une compréhension générale de la façon dont les risques sont identifiés, évalués et transférés ▪ Utiliser la méthode CARP (construction, affectation, risque de voisinage, protection) pour l'évaluation des risques standards (par exemple, risques portant sur les biens pour une habitation unifamiliale ou une entreprise) ▪ Expliquer comment le prix d'une assurance est établi ▪ Comprendre et utiliser le processus de demande d'assurance et les outils de tarification comparative pour obtenir l'information requise et établir le contrat d'assurance ▪ Décrire les renseignements essentiels généralement demandés dans une proposition d'assurance ▪ Comprendre les obligations et les responsabilités des agents et des courtiers envers les clients dans le processus de proposition
❖ Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre la part que tient l'assuré dans l'atténuation et la prévention des sinistres ▪ Comprendre les principes de gestion de risques permettant d'apprécier des risques de plus en plus complexes ▪ Connaître les concepts clés des contrats d'assurance, notamment les dispositions sur les violations de contrat ▪ Se montrer à l'aise avec les techniques d'atténuation des risques, notamment les méthodes de réassurance, les pools de partage des risques et la Facility Association ▪ Comprendre la souscription et les stratégies de l'organisation pour la gestion des risques des portefeuilles (montants maximums couverts, politiques sur le provisionnement des sinistres, amélioration des risques, etc.) ▪ Aider les clients pour la gestion de risques standards
Compétences techniques	
❖ Principes et pratiques en assurance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre l'utilité et le rôle de l'assurance dans la société (par exemple, être capable d'expliquer ce qu'est le risque ainsi que le mode de fonctionnement de l'assurance, qui permet de répartir les risques de façon avantageuse pour la société, ainsi que comprendre le rôle que joue l'assurance, qui fait partie des piliers de l'économie canadienne) ▪ Comprendre les principes fondamentaux du contrat d'assurance, notamment la bonne foi absolue, l'estoppel (en common law), l'intérêt assurable, l'indemnité, la pluralité d'assurances, la

	<p>subrogation et la cause directe. Connaître quelles sont les parties au contrat d'assurance (l'assuré, l'assureur et la tierce partie)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre la façon dont l'assurance est réglementée au Canada, notamment la réglementation qui encadre les libellés de contrats d'assurance, la délivrance des permis des professionnels d'assurance, les aspects éthiques et professionnels de leur pratique, ainsi que le rôle des organismes et des associations d'assurance ▪ Comprendre le fonctionnement pratique de la distribution de l'assurance (canaux de distribution, tâches accomplies au sein d'un cabinet ou d'une agence) et des diverses branches d'assurance (assurance des particuliers, assurance des entreprises, services financiers, assurances spécialisées) ▪ Bien comprendre le fonctionnement général de l'assurance (par exemple, le rôle et les processus des divers services) ▪ Décrire les fonctions essentielles de l'industrie des assurances, à savoir la vente et la distribution de l'assurance, l'appréciation du risque, l'établissement des contrats, l'expertise et le règlement des sinistres, et la réassurance
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Produits et services d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre et être capable d'expliquer des libellés, extensions et limitations standards et non standards ▪ Appliquer la connaissance des produits offerts à sa sphère d'activité ▪ Évaluer les avantages et inconvénients des divers produits et services offerts en fonction du risque à assurer ▪ Comprendre la portée des garanties, leurs limitations et leurs exclusions ainsi que les avenants requis, de manière à répondre le mieux possible aux besoins du client ▪ Mettre en pratique la connaissance des exigences réglementaires s'appliquant à un produit d'assurance ▪ Connaître les produits offerts et être capable d'expliquer la valeur ajoutée de diverses garanties
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Connaissance des cadres juridique et réglementaire et connaissance du domaine des sinistres 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Savoir qu'il existe deux systèmes juridiques au Canada (la common law et le <i>Code civil du Québec</i>) et démontrer la connaissance et la compréhension des lois sur l'agrément de la province ou du territoire d'exercice ▪ Comprendre les distinctions pertinentes entre les deux systèmes juridiques canadiens et leur incidence sur les contrats d'assurance, notamment sur leur libellé ▪ Avoir une connaissance et une compréhension générales des lois provinciales liées à l'assurance les plus courantes et de la réglementation connexe, telles que les lois sur les assurances, les lois sur la sécurité routière, les lois sur l'assurance automobile, les lois sur les institutions financières, les lois sur les habitations en copropriété et les lois sur les normes du travail ▪ Avoir une connaissance et une compréhension générales du droit de la responsabilité civile délictuelle et du droit contractuel ▪ Continuer d'approfondir les connaissances sur le droit de la responsabilité civile délictuelle et sur le droit contractuel applicables à chaque risque; connaître les plus importants précédents juridiques

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se tenir au fait des modifications apportées aux lois et à la réglementation ainsi que de nouveaux précédents juridiques ▪ Comprendre les exigences réglementaires applicables aux communications (le droit relatif au mandat, le droit du travail, la LPRPDE, etc.) ▪ Comprendre les éléments des garanties, des avenants, des extensions et des exigences réglementaires qui sont liés au traitement des sinistres ▪ Apprendre à connaître le rôle des diverses fonctions dans le processus de traitement des sinistres
Compétences habilitantes	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Professionnalisme et sens des affaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir des connaissances sur l'industrie, l'entreprise et les différentes parties prenantes ▪ Démontrer une compréhension générale de la place qu'occupe l'assurance dans le contexte économique et social du Canada ▪ Démontrer du respect pour la diversité de fonctions, d'opinions et d'approches professionnelles que l'on retrouve dans l'industrie des assurances ▪ Respecter les obligations et les politiques fiduciaires